Service des formations professionnalisées

DIPLÔME SUPÉRIEUR DE NOTARIAT

Semestrialité 4 Droit des sociétés - Fiscalités
(Cours de Mme Monserie-Bon et Me Combret)

16 juin 2016

9h30-12h30

Tous les codes sont autorisés.

Traiter l'un des deux sujets au choix.

Année universitaire 2015-2016 Session 1

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98
www.ut-capitole.fr

SUJET 1

La SA REVGOLI au capital de 250 000 euros a été constituée en 2000 par cinq amis férus de nouvelles technologies qui détiennent 80 % du capital social et par quatre membres de leurs familles.

Elle a connu un développement important mais actuellement les résultats de la société sont en baisse et une perte importante a été constatée sur le dernier exercice clos le 31 mars 2016.

Vous êtes chargés de préparer l'assemblée générale annuelle.

Le PDG, Monsieur LIMOJOUE vous donne les indications suivantes :

Au cours de l'exercice, une SARL dont il assure la gérance a vendu à la SA du matériel pour un montant de 50 000 euros. Ce matériel s'avère déjà inadapté et quelque peu obsolète. En outre, l'un des administrateurs, qui est désormais très impliqué dans l'activité souhaiterait obtenir un contrat de travail. Le dirigeant souhaite augmenter sa rémunération.

Vous préparerez l'ordre du jour de l'assemblée et vous renseignerez le dirigeant sur la situation de la société et les opérations envisagées. Vous rédigerez un projet des résolutions à soumettre à cette assemblée.

Il vous indique également que les associés minoritaires sont inquiets de leur situation en cas de cession de l'entreprise ou en cas de décès d'un des actionnaires majoritaires en place. Que pouvez-vous proposer pour sécuriser la situation ?

Dans le cadre d'une opération de développement de l'activité, la SA REVGOLI pourrait créer une filiale commune avec un de ses fournisseurs. La forme de la SAS est envisagée et Monsieur LIMOJOUE serait nommé directeur général. Il vous demande de lui indiquer l'organisation des pouvoirs dans ce type de société.

SUJET 2

Monsieur CHANG vient de décéder laissant son épouse, Manon, et leurs deux enfants, Charles et Louise respectivement âgés de 12 et 20 ans. Les époux s'étaient mariés en 1990 à Toulouse, sans contrat.

Monsieur CHANG était le gérant de la SCI 31 CHINA propriétaire de différents immeubles situés à Toulouse. L'un de ces biens, résidence des époux achetée en 1991, a été apporté par Monsieur Chang à la société en 1995. Les statuts contiennent une clause d'agrément visant exclusivement l'entrée des tiers. Madame CHANG va prendre la gérance de cette société et envisage de vendre l'un des immeubles.

Monsieur CHANG était également associé d'une SARL avec Monsieur VENG, son beau-frère. Il possédait 65% du capital social. Les statuts ne comportent pas de clause d'agrément.

Madame CHANG détient, en outre, l'usufruit d'actions dont la nue-propriété appartient à ses enfants dans une SAS constituée avec la sœur de M. CHANG qui détient 3% du capital. Cette opération récente ayant été entièrement organisée par son époux, Madame CHANG souhaite obtenir des éclaircissements sur le fonctionnement de cette société.

Vous lui indiquerez aussi en détails le fonctionnement des autres sociétés et les solutions envisageables à la suite du décès de son époux.